CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES · ÉPREUVE D'ADMISSION

L'oral d'admission

Un entretien de 25 minutes, coefficient 6. Une fiche méthode et 6 fiches de deux pages pour préparer sa présentation, convaincre de sa motivation, connaître la DGFiP et réussir les mises en situation, avec 30 questions de jury et leurs pistes de réponse.

PRÉPARER L'ENTRETIEN

- M — Méthode : le format, les critères, le plan de préparation
- 01 — Préparer sa présentation de cinq minutes

CONNAÎTRE L'ADMINISTRATION

- 02 — La DGFiP : missions et organisation
- 03 — Le métier de contrôleur

CONVAINCRE

- 04 — Convaincre de sa motivation
- 05 — Valeurs et obligations du fonctionnaire

AGIR

- 06 — Réussir les mises en situation

Ressource gratuite. Ce pack est diffusé bénévolement pour aider les candidats. Vous pouvez le partager librement ; il ne peut pas être vendu.

L'Essentiel Concours

D'après l'arrêté du 1er juillet 2024 et le guide officiel de l'oral (mars 2025).
Initiative indépendante : ce document n'est pas une publication officielle de la DGFiP.

Version 1.1 · novembre 2026

Licence CC BY-NC-ND 4.0 · L'Essentiel Concours

contact@lessentiel-concours.fr

Réussir l'entretien d'admission

25 minutes, coefficient 6 : le format, ce que le jury évalue et un plan de préparation

Le format officiel. Un entretien de **25 minutes** avec un jury de deux cadres de la DGFiP, une femme et un homme. **Coefficient 6** : l'oral pèse autant que les épreuves écrites d'admissibilité. Une note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Aucun dossier n'est à remettre avant l'épreuve.

Phase	Durée	Ce qui se passe
1. Présentation	5 minutes au plus	Vous présentez votre parcours, vos qualités et votre projet. Le jury peut vous interrompre et pénaliser un dépassement.
2. Échange	Le reste du temps	Le jury vous interroge sur votre parcours, vos aptitudes et vos motivations pour la DGFiP.
3. Mises en situation	Fin de l'entretien	Des situations professionnelles pour apprécier votre savoir-être : analyser, choisir, agir.

Ce que le jury évalue

Savoir-faire	Les compétences pratiques acquises dans vos études, emplois, engagements.
Savoir-être	S'adapter, travailler en équipe, communiquer, éventuellement encadrer.
Motivation	Sincérité et solidité du projet : pourquoi la DGFiP, pourquoi ce métier.
Raisonnement	Agir de façon appropriée, analyser une information, faire preuve de bon sens et d'esprit critique.

Ce que dit le guide officiel : le jury est formé pour évaluer « avec professionnalisme, objectivité et bienveillance » ; il ne tend pas de pièges ; il « n'attend pas que vous lui fassiez des réponses convenues ». Il veut voir comment vous exprimez et défendez une position.

Un plan de préparation sur huit semaines

Quand	Quoi
Semaines 1-2	Faire l'inventaire de son parcours (fiche O1) ; se renseigner sur la DGFiP et le métier (fiches O2 et O3)
Semaines 3-4	Rédiger sa présentation, puis la réduire à un plan de mots-clés ; préparer ses réponses de motivation (fiche O4)
Semaines 5-6	S'entraîner aux mises en situation (fiche O6) ; revoir les obligations du fonctionnaire (fiche O5)
Semaines 7-8	Oraux blancs chronométrés, devant d'autres personnes ; se filmer, corriger posture et débit

Les erreurs que signale le guide officiel

Dépasser les 5 minutes de présentation : le jury vous coupe et peut vous pénaliser.

Réciter un texte appris par cœur : le débit devient monotone ; retenez un plan, pas des phrases.

Improviser sans préparation sérieuse.

Se « vendre » à coups d'adjectifs au lieu d'illustrer ses qualités par des expériences concrètes.

Donner des réponses convenues ou peu sincères sur sa motivation.

Le jour de l'épreuve

Avant	Tenue sobre et soignée ; arriver en avance ; pièce d'identité et convocation.
En entrant	Saluer, attendre d'être invité à s'asseoir, regarder les deux membres du jury.
Pendant	Écouter la question jusqu'au bout ; prendre deux secondes pour réfléchir ; répondre de façon structurée ; reconnaître simplement ce qu'on ne sait pas.
Pour finir	Remercier le jury ; ne pas commenter sa prestation.

Répondre de façon structurée

La méthode en trois temps : une **réponse directe** en une phrase ; une **justification** en deux ou trois arguments ; un **exemple** tiré de votre expérience. Exemple : « Oui, je suis prêt à être mobile. La DGFiP recrute sur tout le territoire et je le savais en m'inscrivant. J'ai d'ailleurs déjà déménagé pour mes études à Lille, ce qui m'a appris à m'adapter vite. »

Si vous ne savez pas : dites-le simplement, puis montrez comment vous chercheriez l'information. Inventer une réponse est bien plus grave qu'avouer une lacune.

Huit questions à préparer absolument

Question	Fiche
Présentez-vous en une minute.	O1
Quelles sont vos qualités et votre principal défaut ?	O1
Que savez-vous de la DGFiP et de ses missions ?	O2
En quoi consiste le métier de contrôleur ? Êtes-vous mobile ?	O3
Pourquoi la DGFiP, et pourquoi ce concours ?	O4
Qu'est-ce que le service public pour vous ?	O4
Qu'est-ce que le secret professionnel ? La laïcité ?	O5
Un usager agressif au guichet : que faites-vous ?	O6

La règle d'or : chaque qualité que vous avancez doit être prouvée par un fait. « Je suis rigoureux » ne vaut rien ; « pendant mon stage, je tenais seul le rapprochement bancaire mensuel d'une association de 300 adhérents » vaut beaucoup.

Préparer sa présentation de cinq minutes

Faire l'inventaire de son parcours, choisir trois qualités, construire un plan, le dire sans réciter

L'objectif. En 5 minutes au plus, le jury doit comprendre **qui vous êtes**, **ce que vous savez faire** et **pourquoi vous voulez devenir contrôleur**. Le guide officiel recommande une introduction très courte, un développement structuré et une conclusion concise, avec les grandes lignes de votre parcours, les qualités acquises et votre projet professionnel.

Étape 1 · L'inventaire de votre parcours

Rubrique	Questions à vous poser
Études	Quelles matières vous ont plu ? Quels travaux, quels résultats ? Qu'avez-vous appris à faire ?
Expériences professionnelles	Stages, emplois, jobs d'été, alternance : quelles tâches, quelles responsabilités, quels résultats ?
Engagements	Associations, bénévolat, sport, service civique : quel rôle avez-vous tenu ?
Situations marquantes	Un problème résolu, un conflit apaisé, une erreur corrigée, une situation d'accueil difficile

Étape 2 · Trois qualités, trois preuves

Choisissez trois qualités utiles au métier de contrôleur, et pour chacune **un fait précis** qui la prouve. Les qualités attendues : **rigueur**, **sens du service public**, **qualité relationnelle**, **travail en équipe**, **adaptabilité**, **discrétion**, **intégrité**. Évitez la liste d'adjectifs : une qualité sans preuve n'est pas crue.

Étape 3 · Le plan type

Partie	Durée	Contenu
Introduction	20 secondes	Votre prénom, votre âge si vous le souhaitez, votre situation actuelle, en une ou deux phrases
Parcours et qualités	3 minutes	Deux ou trois étapes de votre parcours, chacune reliée à une compétence acquise et illustrée
Projet	1 minute 30	Pourquoi la DGFiP, pourquoi le métier de contrôleur, ce que vous voulez y faire
Conclusion	10 secondes	Une phrase de synthèse ; « je suis prêt à répondre à vos questions »

Étape 4 · S'entraîner sans réciter

Rédigez d'abord votre présentation entièrement, puis réduisez-la à un **plan de mots-clés** que vous mémorisez. Chronométrez-vous : visez **4 minutes 30** pour garder une marge. Filmez-vous, comme le conseille le guide, pour corriger le débit, les tics de langage et la posture. Chaque élément cité ouvrira des questions : ne parlez que de ce que vous pouvez développer.

Les pièges classiques

Raconter son CV dans l'ordre chronologique : le jury l'a sous les yeux ; il attend ce que vous en avez tiré.

Dire « je suis passionné par les impôts » sans preuve : une motivation se démontre par des faits, des démarches, une connaissance du métier.

Critiquer un ancien employeur : le jury y lit un risque de conflit ; restez factuel et positif.

Citer une expérience qu'on ne peut pas développer : le jury reviendra sur chaque point de votre présentation.

Entraînez-vous : 5 questions du jury · pistes de réponse

1. **« Présentez-vous en une minute. »**
2. **« Quelles sont vos trois principales qualités ? »**
3. **« Et votre principal défaut ? »**
4. **« Qu'est-ce que votre expérience de vendeur vous apporte pour ce poste ? »**
5. **« Pourquoi avoir changé d'orientation après vos études ? »**

Pistes de réponse

1. Gardez la même structure en version courte : **situation actuelle**, **une expérience clé** avec la compétence qu'elle vous a donnée, **votre projet** à la DGFiP. Avoir préparé cette version courte vous sauve si le jury vous la demande.

2. Citez les trois qualités de votre présentation, chacune avec **un fait précis**. Exemple : « La rigueur : en stage, j'ai repris seul le suivi des factures impayées d'une PME, et réduit les retards de moitié. »

3. Choisissez un **vrai défaut**, sans gravité pour le poste, et montrez comment vous le **corrigez**. Exemple : « J'ai tendance à vouloir tout vérifier moi-même ; j'apprends à faire confiance à l'équipe en répartissant les contrôles. » Évitez le faux défaut « je suis trop perfectionniste ».

4. Reliez chaque compétence au métier : l'**accueil** d'un public parfois mécontent (comme à un guichet de SIP), la **rigueur** de la caisse (comme en comptabilité publique), le **travail en équipe** et le respect de consignes.

5. Assumez votre parcours avec **sincérité** : expliquez ce que vous avez compris de vous-même, ce que vous gardez de cette première expérience, et en quoi elle vous a menés **logiquement** vers ce concours. Un parcours sinueux bien expliqué est un atout.

La DGFiP : missions et organisation

Ce que fait la direction générale des Finances publiques, et comment elle est organisée

Une administration née en 2008. La direction générale des Finances publiques (DGFiP) est née de la fusion de la direction générale des Impôts (DGI) et de la direction générale de la Comptabilité publique (DGCP). Elle relève du ministère chargé de l'Économie et des Finances et du ministère chargé des Comptes publics. Elle est l'une des plus grandes administrations de l'État, présente sur tout le territoire.

Deux grandes familles de missions

Mission fiscale	Mission de gestion publique
Asseoir l'impôt : calculer l'impôt sur le revenu (prélèvement à la source depuis 2019), la taxe foncière, l'impôt sur les sociétés, la TVA, les droits de succession	**Tenir les comptes de l'État** et produire ses comptes, certifiés par la Cour des comptes
Recouvrer l'impôt : encaisser, accorder des délais, poursuivre les débiteurs	**Payer les dépenses** de l'État, dont la paie de nombreux agents publics et les pensions
Contrôler : contrôle sur pièces au bureau, vérification de comptabilité sur place, lutte contre la fraude	**Tenir les comptes des collectivités locales** et des hôpitaux, les conseiller dans leur gestion
Gérer le foncier : cadastre, publicité foncière, évaluation des biens	**Gérer le patrimoine immobilier de l'État** (domaine) et les dépôts (avec la Caisse des dépôts)

L'organisation

Niveau	Rôle	Exemples de services
Central	Pilote, définit les règles et les applications informatiques	Direction générale à Paris ; services à compétence nationale
Régional et départemental	Directions régionales et départementales des Finances publiques (DRFiP, DDFiP), dirigées par un directeur	Pôles fiscaux, pôles de gestion publique, pôles de contrôle
Services de terrain	Au contact des usagers, des entreprises et des élus	Service des impôts des particuliers (SIP) ; des entreprises (SIE) ; service de gestion comptable (SGC) ; service de publicité foncière (SPF) ; brigades de vérification

Les évolutions récentes : le **nouveau réseau de proximité** (depuis 2019), qui concentre la gestion dans des services spécialisés tout en multipliant les points d'accueil, notamment dans les **France services**, et crée des conseillers aux décideurs locaux ; la dématérialisation (espace particulier sur impots.gouv.fr, déclaration automatique) ; la **facturation électronique** entre entreprises, déployée à partir du 1er septembre 2026 ; l'expérimentation de l'intelligence artificielle. En 2025, la satisfaction des usagers atteint 82 % selon le baromètre Delouvrier, qui place la DGFiP au premier rang des services publics.

Le bon réflexe · Avant l'oral, lisez le dernier rapport d'activité de la DGFiP, publié chaque année sur economie.gouv.fr : il donne les chiffres clés à jour. Renseignez-vous aussi sur la direction de votre département.

Les pièges classiques

Réduire la DGFiP aux impôts : la moitié de ses missions relève de la gestion publique : comptes de l'État, paiement, collectivités.

Confondre la DGFiP avec la Cour des comptes : la Cour juge les comptes des comptables publics et certifie ceux de l'État ; elle n'est pas une direction du ministère.

Confondre SIP et SIE : le premier s'occupe des particuliers, le second des entreprises.

Avancer des chiffres de mémoire : un chiffre faux nuit plus qu'un chiffre absent ; citez des ordres de grandeur sûrs et leur source.

Entraînez-vous : 5 questions du jury · pistes de réponse

1. **« Que savez-vous de la DGFiP ? »**
2. **« Qu'est-ce qu'un SGC ? »**
3. **« À quoi sert le contrôle fiscal ? »**
4. **« Que pensez-vous du prélèvement à la source ? »**
5. **« Quelle mission de la DGFiP vous attire le plus ? »**

Pistes de réponse

1. Donnez une réponse **structurée** : sa création en 2008 par fusion de la DGI et de la DGCP ; ses deux grandes missions, **fiscale** et de **gestion publique**, avec un exemple de chaque ; son réseau, des directions départementales aux services de terrain ; une évolution récente, comme le prélèvement à la source ou la facturation électronique.

2. Un **service de gestion comptable** : il tient la comptabilité des collectivités locales et de leurs établissements, exécute leurs dépenses et recouvre leurs recettes, sous la responsabilité d'un comptable public. Il est né avec le nouveau réseau de proximité.

3. Il a trois finalités : **budgétaire** (recouvrer l'impôt éludé), **répressive** (sanctionner les fraudes les plus graves) et **dissuasive** (inciter chacun à déclarer correctement). Il garantit l'**égalité** des citoyens devant l'impôt, posée par l'article 13 de la DDHC.

4. Restez **factuel et nuancé** : en vigueur depuis le 1er janvier 2019, il supprime le décalage d'un an entre revenu et paiement de l'impôt, ce qui adapte le prélèvement aux changements de situation. Il a demandé un gros effort aux services et aux employeurs. La déclaration annuelle reste nécessaire.

5. Choisissez une mission et **justifiez** par votre parcours : l'accueil en SIP si vous aimez le contact, la comptabilité publique en SGC si vous avez un profil chiffres, le contrôle si vous aimez l'analyse. Ajoutez que vous êtes ouvert à toutes les affectations : c'est la réalité d'un premier poste.

Le métier de contrôleur

Statut, missions possibles, formation, affectation et évolution de carrière

Un fonctionnaire de catégorie B. Le contrôleur des finances publiques exerce des fonctions d'**application** et d'**expertise** : il instruit des dossiers, contrôle, accueille et renseigne les usagers, tient des comptabilités. Il peut encadrer une petite équipe d'agents de catégorie C et travaille sous l'autorité d'inspecteurs, de catégorie A.

Des métiers très variés

Service	Ce que fait un contrôleur
Service des impôts des particuliers (SIP)	Accueillir les usagers, traiter les déclarations et réclamations, calculer et recouvrer l'impôt sur le revenu et les impôts locaux
Service des impôts des entreprises (SIE)	Gérer les dossiers fiscaux des entreprises (TVA, impôt sur les sociétés, cotisation foncière des entreprises), recouvrer
Pôle de contrôle	Contrôler sur pièces les déclarations, relever les anomalies, proposer des rectifications
Service de gestion comptable (SGC)	Payer les dépenses et recouvrer les recettes des collectivités locales, tenir leur comptabilité
Service de publicité foncière	Enregistrer les actes de vente immobilière, tenir le fichier immobilier
Services de direction, informatique	Paie, budget, ressources humaines, contentieux, développement d'applications

Le parcours

La formation : le lauréat devient **contrôleur stagiaire**, rémunéré, et suit une formation initiale à l'École nationale des finances publiques (ENFiP), qui alterne enseignements et stages en service. Il est titularisé à l'issue du stage.

L'affectation : elle dépend du rang de classement et des postes offerts sur tout le territoire, y compris en Île-de-France où les besoins sont importants. La **mobilité géographique** est donc une réalité du premier poste.

L'évolution : avancement dans le grade, puis accès au grade supérieur (contrôleur principal) ; concours interne d'**inspecteur** (catégorie A) ou promotion au choix ; mobilité entre métiers tout au long de la carrière, grâce à la formation continue.

Le bon réflexe · Renseignez-vous sur la scolarité et les affectations de la dernière promotion auprès de l'ENFiP ou de contrôleurs en poste : le jury apprécie un candidat qui sait concrètement où il met les pieds.

Les pièges classiques

Confondre contrôleur et inspecteur : l'inspecteur, de catégorie A, encadre et mène les contrôles les plus complexes ; le contrôleur est de catégorie B.

Croire que le contrôleur fait surtout du contrôle fiscal : malgré son nom, il exerce des métiers très divers, souvent d'accueil et de gestion.

Refuser d'emblée toute mobilité : les affectations se font sur tout le territoire ; mieux vaut l'avoir anticipé.

Présenter le concours comme un tremplin pour partir : le jury recrute pour la DGFiP ; parlez de votre projet en son sein.

Entraînez-vous : 5 questions du jury · pistes de réponse

1. **« Pourquoi le concours de contrôleur plutôt que celui d'inspecteur ? »**
2. **« Êtes-vous prêt à être affecté loin de chez vous ? »**
3. **« Quelles missions un contrôleur peut-il exercer en SIP ? »**
4. **« Comment voyez-vous votre carrière dans dix ans ? »**
5. **« Le travail d'équipe, qu'est-ce que cela signifie pour vous dans un service ? »**

Pistes de réponse

1. Répondez avec **sincérité** : votre niveau de diplôme, votre envie d'un métier d'expertise et de terrain, la volonté d'apprendre les métiers de base avant d'évoluer. Vous pouvez évoquer la possibilité de passer plus tard le concours interne d'inspecteur, sans en faire votre seule motivation.

2. Montrez que vous l'avez **anticipé** : la DGFiP recrute sur tout le territoire et l'affectation dépend du classement. Si vous avez des contraintes réelles, dites-le honnêtement, mais montrez votre capacité d'adaptation par un exemple de votre parcours.

3. **Accueillir** et renseigner les usagers au guichet, au téléphone ou par messagerie ; traiter les déclarations, les **réclamations** et les demandes de délais de paiement ; mettre à jour les dossiers ; participer au recouvrement de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux.

4. Montrez une **ambition réaliste** : maîtriser d'abord votre premier poste, découvrir plusieurs métiers grâce à la mobilité interne et à la formation continue, puis peut-être préparer le concours d'inspecteur ou vous spécialiser (contrôle, comptabilité publique).

5. Partager l'information, **respecter les consignes** et les délais communs, aider un collègue débordé, signaler une difficulté à temps à son responsable. Illustrez par une expérience vécue où le collectif a permis d'atteindre un objectif.

Convaincre de sa motivation

Pourquoi la fonction publique, pourquoi la DGFiP, pourquoi ce métier : des réponses sincères et argumentées

Ce que cherche le jury. La motivation compte parmi les trois critères du guide officiel : il évalue sa **sincérité** et la **solidité de l'engagement**. Une motivation convaincante relie trois éléments : ce que vous êtes (votre parcours), ce que fait la DGFiP (ses missions) et ce que vous voulez y faire (votre projet).

Trois niveaux de motivation à préparer

Question	Ce qui convainc	Ce qui ne convainc pas
Pourquoi la fonction publique ?	Le sens du service public, l'intérêt général, l'égalité de traitement des usagers, illustrés par une expérience (bénévolat, accueil d'un public)	« La sécurité de l'emploi » comme seul argument
Pourquoi la DGFiP ?	Des missions concrètes qui vous attirent (accueil, contrôle, comptabilité publique), la diversité des métiers, le rôle de l'impôt dans le financement des services publics	Une réponse générale qui vaudrait pour n'importe quelle administration
Pourquoi contrôleur ?	Un métier d'expertise et de terrain qui correspond à votre profil ; les perspectives d'évolution	« J'ai passé tous les concours » ou « par hasard »

Préparer des preuves de motivation

Des démarches : avoir rencontré des agents, visité un service des impôts, assisté à une journée portes ouvertes, consulté le site de recrutement et le rapport d'activité de la DGFiP, suivi une préparation au concours.

Des liens avec votre parcours : une formation en droit, en gestion ou en comptabilité ; un emploi au contact du public ; une expérience de rigueur (caisse, gestion de stocks, trésorerie d'une association).

Une connaissance de l'actualité : prélèvement à la source, facturation électronique, lutte contre la fraude, accueil dans les France services.

Les questions pièges, qui n'en sont pas

Question	L'esprit de la réponse
« Avez-vous passé d'autres concours ? »	Dites la vérité ; montrez la cohérence de vos choix et la place de ce concours parmi eux.
« Que ferez-vous si vous échouez ? »	Montrez de la persévérance : vous repasserez le concours, en tirant les leçons de cette session.
« Les agents des impôts ont-ils mauvaise image ? »	Restez nuancé : l'impôt est rarement populaire, mais il finance les services publics ; la DGFiP figure en tête des baromètres de satisfaction des usagers.

Les pièges classiques

Mettre en avant la sécurité de l'emploi ou les congés : ce sont des avantages réels, pas une motivation pour un métier.

Réciter la page d'accueil du site de recrutement : le jury attend votre projet, pas une brochure.

Dire « j'aime les chiffres » sans plus : précisez ce que vous aimez faire avec eux et pourquoi c'est utile.

Mentir sur ses autres candidatures : la sincérité est un critère explicite de l'évaluation.

Entraînez-vous : 5 questions du jury · pistes de réponse

1. **« Pourquoi voulez-vous travailler à la DGFiP ? »**
2. **« Qu'est-ce que le service public pour vous ? »**
3. **« À quoi sert l'impôt ? »**
4. **« Si vous êtes reçu à plusieurs concours, lequel choisirez-vous ? »**
5. **« Que vous apportera ce métier, et qu'apporterez-vous à la DGFiP ? »**

Pistes de réponse

1. Construisez la réponse en trois temps : une **mission** précise qui vous attire, le **lien avec votre parcours**, la **valeur** qui vous anime (contribuer au financement des services publics, garantir l'égalité devant l'impôt). Terminez par une preuve : une démarche que vous avez faite pour connaître l'administration.

2. Une activité d'**intérêt général** exercée ou contrôlée par une personne publique, soumise à des principes : **continuité**, **égalité** des usagers, **adaptabilité** (mutabilité), auxquels s'ajoutent neutralité et laïcité. Illustrez par une situation : traiter chaque usager de la même façon, quel qu'il soit.

3. À **financer** les dépenses publiques (écoles, hôpitaux, sécurité), à **redistribuer** les revenus grâce à la progressivité de l'impôt sur le revenu, et à **orienter** les comportements (fiscalité écologique, réductions d'impôt). Il repose sur le consentement à l'impôt (art. 14 de la DDHC).

4. Répondez **honnêtement** en montrant que ce concours correspond le mieux à votre projet, et dites pourquoi. Le jury préfère une réponse sincère et argumentée à une déclaration d'exclusivité peu crédible.

5. Pour vous : un métier utile, une formation, des perspectives d'évolution et de mobilité. Pour la DGFiP : vos **qualités prouvées** (rigueur, sens du contact, adaptabilité) et une expérience particulière, par exemple la maîtrise d'une langue étrangère ou une pratique de la comptabilité.

Valeurs et obligations du fonctionnaire

Déontologie, secret professionnel, neutralité, laïcité : ce que le jury attend d'un futur agent

Le cadre. Les droits et obligations des fonctionnaires figurent dans le **Code général de la fonction publique** (en vigueur depuis 2022), qui reprend notamment la loi du 13 juillet 1983 modifiée en 2016. Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec **dignité, impartialité, intégrité et probité**. Il est tenu à l'obligation de **neutralité** et respecte le principe de **laïcité**.

Obligation	Ce qu'elle impose
Secret professionnel	Ne rien révéler des informations sur les personnes connues dans le service. À la DGFiP, le **secret fiscal** (art. L103 du Livre des procédures fiscales) est particulièrement strict ; sa violation est un délit
Discrétion professionnelle	Ne pas divulguer les faits, informations et documents dont on a connaissance dans ses fonctions, même s'ils ne concernent pas des personnes
Neutralité et laïcité	Traiter tous les usagers de la même façon ; ne manifester aucune opinion politique ou religieuse dans le service
Obéissance hiérarchique	Se conformer aux instructions du supérieur, sauf ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public
Prévention des conflits d'intérêts	Ne pas traiter un dossier où l'on a un intérêt personnel (un proche, un ancien employeur) ; le signaler à sa hiérarchie
Réserve	Mesure dans l'expression publique de ses opinions, même hors du service
Exclusivité	Se consacrer à ses fonctions ; un cumul d'activités est encadré

Les droits du fonctionnaire

Liberté d'opinion ; droit syndical et droit de grève ; droit à la formation ; protection fonctionnelle (l'administration protège l'agent attaqué en raison de ses fonctions) ; droit à rémunération après service fait. Le **signalement** d'un crime ou d'un délit dont l'agent a connaissance est une obligation (article 40 du Code de procédure pénale).

Les principes du service public

Continuité	Le service doit fonctionner sans interruption injustifiée.
Égalité	Tous les usagers placés dans la même situation sont traités de la même façon.
Adaptabilité	Le service évolue avec les besoins et les techniques (dématérialisation, accueil sur rendez-vous).

Le bon réflexe · Dans une mise en situation, citez l'obligation en jeu : « je ne peux pas donner cette information, elle est couverte par le secret fiscal » montre au jury que vous avez déjà les bons réflexes.

Les pièges classiques

Confondre secret professionnel et discrétion : le secret protège les informations sur les personnes ; la discrétion couvre plus largement tout ce qu'on apprend dans le service.

Croire qu'il faut obéir à tout ordre : on peut et on doit refuser un ordre manifestement illégal et gravement préjudiciable à l'intérêt public.

Penser que la neutralité interdit d'avoir des opinions : elle interdit de les manifester dans le service ; la liberté d'opinion est garantie.

Oublier l'article 40 : un agent qui découvre un délit dans ses fonctions doit le signaler au procureur de la République.

Entraînez-vous : 5 questions du jury · pistes de réponse

1. « Un ami vous demande combien gagne son voisin, que vous pouvez consulter dans les fichiers. Que faites-vous ? »

2. « Qu'est-ce que la laïcité pour un agent public ? »

3. « Votre chef vous demande d'annuler une pénalité pour un de ses amis. Que faites-vous ? »

4. « Quelles valeurs vous paraissent essentielles pour un agent de la DGFiP ? »

5. « Un dossier à traiter concerne votre ancien employeur. Que faites-vous ? »

Pistes de réponse

1. Je **refuse**, sans hésiter : ces informations sont couvertes par le **secret fiscal** et le secret professionnel ; les divulguer, et même les consulter sans raison de service, est une faute grave et un délit. J'explique calmement à mon ami que la loi me l'interdit, comme elle protège aussi ses propres données.

2. C'est l'obligation de **neutralité religieuse** absolue dans l'exercice des fonctions : l'agent ne manifeste pas ses convictions, par sa tenue ou ses propos. En retour, il traite tous les usagers de la même façon, quelles que soient leurs croyances, que ceux-ci, eux, sont libres d'exprimer dans le respect de l'ordre public.

3. Je ne l'exécute pas tel quel : un tel ordre serait **manifestement illégal** et compromettrait l'égalité devant l'impôt. Je demande des précisions sur le fondement de la décision, puis, si le doute persiste, j'en réfère au niveau hiérarchique supérieur. Je garde une trace écrite.

4. L'**intégrité** et la **probité**, car l'agent manie des informations et de l'argent publics ; l'**impartialité**, pour garantir l'égalité de traitement ; le **secret professionnel**, qui fonde la confiance des usagers ; le sens du **service**. Illustrez l'une d'elles par une expérience.

5. Il y a un risque de **conflit d'intérêts**. Je le signale à mon responsable et je demande que le dossier soit confié à un collègue. Mieux vaut le signaler trop tôt que trop tard : c'est une protection pour l'administration et pour moi.

Réussir les mises en situation

Analyser, choisir, agir : une méthode et des cas d'entraînement corrigés

Ce qu'attend le jury. Selon le guide officiel, les mises en situation apprécient votre **savoir-être** : vos capacités d'analyse, de réflexion et d'action. On attend de vous un choix, une solution ou un comportement adapté, montré avec raisonnement et bon sens. Le contrôleur doit faire preuve d'**exemplarité** et savoir prendre des décisions opérationnelles.

La méthode en quatre temps

1. Analyser

Reformulez la situation : qui est concerné, quel est le problème, qu'est-ce qui est urgent ? Posez une question au jury si un élément manque.

2. Identifier les enjeux

Pour l'usager, pour le service, pour vous ; et la règle en jeu (secret fiscal, égalité de traitement, sécurité).

3. Agir

Proposez des actions concrètes, dans l'ordre : d'abord calmer ou sécuriser, puis traiter, puis rendre compte.

4. Rendre compte

Informez votre responsable quand c'est nécessaire, tirez les leçons pour éviter que la situation se reproduise.

Les situations les plus fréquentes

Type	Réflexes attendus
Usager mécontent ou agressif	Rester calme, écouter, reformuler, proposer une solution ou un rendez-vous ; en cas de menace, alerter et se mettre en sécurité ; signaler l'incident
Conflit avec un collègue	En parler d'abord directement et calmement avec lui ; si cela persiste et nuit au service, en référer au responsable
Erreur commise	La reconnaître sans attendre, la signaler, proposer une correction ; ne jamais la dissimuler
Pression extérieure	Refuser toute faveur ou tout cadeau ; appliquer la même règle à tous ; informer la hiérarchie
Surcharge de travail	Prioriser selon l'urgence et les échéances, prévenir son responsable, demander de l'aide

Ce qui fait la différence : ne pas chercher la « bonne réponse » unique, mais montrer un **raisonnement**. Le jury peut relancer (« et si l'usager insiste ? ») pour voir si vous gardez votre ligne. Restez cohérent, calme et respectueux de la règle comme de la personne.

Les pièges classiques

Promettre ce qu'on ne peut pas tenir : « je vais annuler votre impôt » ; on s'engage seulement sur ce qui relève de sa compétence.

Répondre à l'agressivité par la fermeté seule : l'écoute désamorce souvent la colère ; la fermeté porte sur la règle, pas sur la personne.

Régler seul un problème grave : une menace, une fraude, un conflit sérieux se signalent à la hiérarchie.

Se contredire sous la relance : réfléchissez avant de répondre, puis tenez votre position.

Entraînez-vous : 5 mises en situation · pistes de réponse

1. Un usager crie au guichet : il a reçu une majoration de 10 % pour retard de paiement et menace de « tout casser ». Que faites-vous ?

2. Vous découvrez qu'un dossier que vous avez traité la semaine dernière contient une erreur de calcul en faveur du contribuable.

3. Un collègue arrive souvent en retard et vous laisse son accueil téléphonique. L'ambiance se dégrade.

4. Un chef d'entreprise vous propose une invitation au restaurant pour « accélérer » le traitement de sa demande de remboursement de TVA.

5. Votre responsable vous confie un dossier urgent alors que vous avez déjà trois échéances le même jour.

Pistes de réponse

1. Je reste **calme** et je l'écoute, en reformulant sa colère. J'examine son dossier : s'il a une raison valable (hospitalisation, erreur de l'administration), je lui explique qu'il peut demander une **remise gracieuse** et je l'aide à la formuler. Si ses menaces persistent, je fais appel à un collègue ou à mon responsable et je signale l'incident.

2. Je **signale l'erreur** à mon responsable sans attendre et je propose une correction selon la procédure prévue. Une erreur se corrige, elle ne se cache jamais. Je vérifie ensuite si la même erreur a pu se produire sur d'autres dossiers et j'en tire une règle de vérification pour l'avenir.

3. J'en parle d'abord **directement et calmement** avec lui, sans témoins : il a peut-être une difficulté personnelle. Je propose une organisation plus équitable. Si la situation persiste et nuit au service rendu aux usagers, j'en informe notre responsable, en restant factuel.

4. Je **refuse poliment mais fermement** : accepter serait contraire à l'intégrité et à l'impartialité, et pourrait constituer une infraction. Je lui explique que sa demande sera traitée dans les délais habituels, comme toutes les autres. J'informe mon responsable de cette proposition.

5. J'**analyse les priorités** : échéances légales, enjeux financiers, attentes des usagers. J'expose clairement la situation à mon responsable en proposant un ordre de traitement, et je lui demande d'arbitrer ou de répartir une partie du travail. Je préfère prévenir à temps que manquer une échéance.

FIN DU PACK · ORAL D'ADMISSION

Et maintenant, à vous !

Relisez les pièges de chaque fiche, refaites les questions ratées quelques jours plus tard, puis entraînez-vous sur les sujets officiels en temps réel. La régularité compte plus que la durée : un peu chaque jour vaut mieux qu'une longue séance la veille.

LE JOUR J : LA LISTE À COCHER

- ☐ **Votre convocation.** Imprimée, avec l'adresse exacte du centre d'examen. Repérez le trajet la veille.
- ☐ **Une pièce d'identité.** En cours de validité : sans elle, l'accès à la salle peut être refusé.
- ☐ **Le matériel autorisé.** Stylos à encre noire ou bleue, de rechange. Vérifiez sur la convocation si la calculatrice est admise.
- ☐ **Une montre.** Pour tenir les 5 minutes de présentation sans les dépasser.

LA COLLECTION COMPLÈTE

Le tronc commun AD, QCM et oral réunis	**Analyse de dossier** Épreuve écrite n° 1	**Connaissances générales** QCM de l'épreuve n° 2
Français QCM de l'épreuve n° 2	**Mathématiques et raisonnement logique** QCM de l'épreuve n° 2	**Sciences économiques et sociales** Option QRC
Comptabilité et analyse financière Option QRC	**Droit** Option QRC	**Mathématiques** Option QRC
Histoire, géographie, géopolitique Option QRC	**Oral d'admission** Épreuve d'admission	

UNE ERREUR, UNE QUESTION ?

Si vous repérez une erreur ou un point à préciser, écrivez à **contact@lessentiel-concours.fr** : chaque signalement améliore la prochaine version.

PARTAGEZ-LE

Ce document est gratuit. Vous pouvez le transmettre librement à d'autres candidats, sans le modifier ni le vendre (licence CC BY-NC-ND 4.0).

L'Essentiel Concours

Ici... on va à l'essentiel. Bon courage !
Initiative indépendante : ce document n'est pas une publication officielle de la DGFiP.